Cad <u>re réservé</u> à l'administration :
☐ Confirmation réception ☐ Paiement : ☐ Chèque ☐ Espèces ☐ CB ☐ Caution



Réservation BOX

Championnat de France VMA - 26/27 Sept

Nom:						
<u>Prénom :</u>						
Team / Société :						
Adresse :						
Code Postal :	<u>Ville :</u>					
<u>Téléphone</u> :						
Mail:						
Souhaite réserver :	Box de 84m² (7x12m) x 430€ =	€ max 8 motos				
	Box de 32m² (4m x 8m) x 26 0€	= € max 3 motos (3 box disponibles) COMPLETS				
	Forfait du jeudi 24/09 au dima	nche 27/09 à 20h00				
TOTAL =						
Merci de nous préciser le nombre de motos que vous avez à parquer dans le box :						
Ainsi que les catégories des motos :						
<u>Véhicules et Structures</u>						
Voiture tractrice	Fourgon	Semi-Remorque				
Tente : Long	ueur Largeu	r				

Votre réservation sera effective dès le retour de cet imprimé accompagné du règlement par chèque à l'ordre de MCPA. Prise en compte des demandes par ordre de réception.

1 chèque de caution de 400€ sera exigé lors de l'état des lieux + 50 € de caution pour la remise des clés.

REGLEMENT INTERIEUR BOX - PIT LANE

Il est formellement interdit de :

- cuisiner et d'utiliser les box pour de la restauration
- démonter les grilles sans autorisation
- d'intervenir sur les tableaux électriques
- brancher des auxiliaires sur les tv
- peindre à l'intérieur des box
- planter quoi que ce soit au sol ou sur les murs
- stocker du carburant
- mettre les pneumatiques usagés dans un container ou de les laisser sur place

RAPPEL: LES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS ET LES ANIMAUX SONT INTERDITS DANS LES BOX

Tout matériel apporté devra être remporté. Pneumatiques, bidons, fluides (huiles...), etc...

<u>Nous n'acceptons que les ordures ménagères</u>

La caution sera restituée à la fin du meeting, déduction faite des frais occasionnés par d'éventuels dégradations ou vols.

Tarifs appliqués en cas de vol / dégradation / dépôt de déchets hors ordure ménagère :

-	Extincteur	200 €
-	Pelle	10 €
-	Balais	20 €
-	Clés x 2	50 €
-	Téléviseur	200 €
-	Pneumatique	20 € / pneus
-	Bidon d'huile, batterie et pièce mécanique	sur devis

Tranquillité publique

En dehors des horaires d'ouverture piste et ce jusqu'à 20H, les émissions sonores à l'intérieur des box devront être réduites à leur strict minimum limité au démarrage moteur sans accélération. Au delà de 20H et ce jusqu'à 8H du matin tout démarrage moteur est interdit

Exclusion

La Direction du Circuit a toute autorité, même dans le cadre d'une Manifestation, pour exclure des infrastructures voire de l'enceinte du Circuit toute personne ou équipe n'ayant pas respecté le présent règlement.

Date:	Signature et nom du signataire :
	Précédée de la mention « lu et approuvé »